



1. AMÉNAGER SON PREMIER POTAGER EN PLEINE TERRE

Un potager requiert une certaine planification et un peu de travail, mais ces efforts seront récompensés lorsque vous dégusterez votre première tomate ou votre premier panais !

Dans cette fiche, nous vous indiquons, étape par étape, comment aménager un potager écologique à partir de zéro. La barre n'est pas placée trop haut : nous optons pour un petit jardin en plein air. Nous ne nous intéressons pas aux cultures qui prennent beaucoup de temps ou de place mais bien aux légumes frais qui se cultivent facilement !

Les informations fournies dans cette fiche sont à la portée de toute personne qui possède un morceau de terrain, quelle qu'en soit la superficie, qu'il s'agisse d'un jardin particulier ou d'un jardin collectif. Pour réaliser un jardin en pots, reportez-vous aux fiches relatives au jardinage en pots (fiches 11 à 15).

1. LA CREATION DU POTAGER

1.1. CHOISIR SON EMPLACEMENT

Pour déterminer l'emplacement du potager, choisissez un emplacement ensoleillé, donc plutôt orienté au sud ou au sud-ouest.

« Ensoleillé » signifie que le potager reçoit au moins 6 heures de soleil par jour durant l'été. En d'autres termes, si vous constatez que la parcelle reçoit au moins 6 heures de soleil par jour vers le 21 mars ou vers le 21 septembre (où le jour est aussi long que la nuit), vous pouvez installer votre potager à cet endroit.

Quelle sera la taille du potager ? Cela dépend de l'espace dont vous disposez et du temps que vous pouvez y consacrer. Vous pouvez commencer par une petite superficie (1 m²) et organiser votre potager de manière à pouvoir l'agrandir plus tard, par exemple en supprimant une bande de gazon.

Divisez votre potager en plusieurs parcelles de dimensions identiques. Ceci est important parce que vous allez changer les légumes de parcelle chaque année. Cette division du potager n'est donc pas arbitraire, mais bien nécessaire pour pouvoir effectuer plus tard la rotation des cultures (voir également la fiche relative à la rotation des cultures – Fiche n°2).

Si vous aménagez plusieurs parcelles, prévoyez un sentier de 15 cm de large entre deux parcelles, pour faciliter votre travail. Si vous avez un long jardin, un chemin principal de 70 cm de large vous sera également utile pour circuler avec une brouette. Dans un tout petit jardin, vous n'avez pas besoin de brouette. Si le terrain est lourd ou détrempé, il est judicieux de recouvrir le sentier, par exemple avec des copeaux de bois, que vous devrez compléter régulièrement. Il est déconseillé de couvrir le sentier de gravier, car les gravillons se disperseraient rapidement dans le jardin et le sentier se couvrirait à nouveau de sable ou de boue.



En pratique : vous pouvez créer de 1 à 6 parcelles d'un mètre carré chacune. Si vous souhaitez disposer d'un plus grand potager plus tard et que vous avez assez de place, vous pourrez encore l'agrandir (voir les pointillés). Si possible, placez le chemin principal du côté nord pour que les parcelles reçoivent le plus de soleil possible.

Dans un grand jardin très ouvert, il est indispensable de cloisonner le potager sur les côtés nord et est. En ville, ce n'est généralement pas nécessaire, car les nombreux murs brisent les vents froids du nord et de l'est. Ainsi, votre jardin sera à l'abri du vent.

Il est préférable de laisser le côté sud totalement ouvert pour profiter au maximum de la lumière du soleil. Le vent et la pluie venant de l'ouest sont rarement très froids.

Si votre jardin est assez ouvert et exposé au vent, vous pouvez planter une haie ou une rangée d'arbustes à petits fruits. Une rangée d'arbustes apporte plus qu'une protection contre le vent ; elle offre également un refuge et de la nourriture aux oiseaux, aux petits mammifères et aux insectes. Ces animaux sont les bienvenus au potager, car ils permettent de lutter contre toutes sortes de maladies dont vos légumes peuvent être atteints.



1.2. TRANSFORMER LA PELOUSE EN POTAGER

Avant l'hiver

Travaillez avant l'hiver, en octobre ou en novembre (quand il ne gèle pas), pour laisser le temps aux mottes d'herbe de se décomposer.

- Tondez l'herbe le plus court possible et mettez la tonte de gazon sur le tas de compost ou laissez-la de côté pour l'utiliser un peu plus tard comme paillis.
- Bêchez le terrain. Enfoncez la bêche dans le sol sur toute la hauteur du fer, environ 20 à 25 cm. Retournez la motte bêchée, côté engazonné vers le sol.
- Une fois le terrain bêché, divisez-le en parcelles puis recouvrez la terre d'une fine couche de matériau végétal, comme du foin, de la paille, de grandes herbes ou toute autre plante herbacée. Cette couche doit avoir au moins un demi-centimètre d'épaisseur mais pas plus de 2 cm. C'est ce qu'on appelle un paillis (voir aussi la fiche n°3 sur l'amendement du sol).
- Le potager que vous venez de préparer est prêt pour l'hiver.

Si vous préférez la patience à la méthode forte : au lieu de bêcher le terrain, vous pouvez recouvrir le sol de quelques couches de carton durant toute une saison (tout l'été et l'hiver). Déposez un poids sur le carton pour l'empêcher de s'envoler. Le manque de lumière entraînera la décomposition de l'herbe. Au printemps, retirez le carton restant. L'idéal est que la terre soit à nu 2 à 3 semaines avant de semer.

Au printemps

Si vous n'avez pas préparé le potager avant l'hiver, vous pouvez quand même démarrer au printemps. Débarrassez ensuite le sol de toutes les mauvaises herbes et les mottes de gazon. Vous pouvez le faire à la main, à la houe ou à la binette.

Une alternative consiste à cultiver les légumes dans des bacs où on utilise de la terre arable et de l'engrais (voir la fiche 12).



1.3. CREER UN POTAGER SUR UNE TERRE EN FRICHE

Une partie de jardin délaissée depuis longtemps exige plus de travail. Il y pousse un amas dense de plantes sauvages.

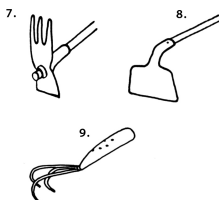
Si le jardin ressemble à une prairie, bêchez-le comme expliqué au point 1.2.

Si le terrain contient plus d'herbacées diverses que de gazon, commencez par les éliminer. Vous pouvez les extraire à l'aide d'une fourche (voir la fiche 5b consacrée aux outils). Poursuivez le travail en suivant la procédure de transformation d'une pelouse décrite ci-dessus.

2. LA PREPARATION ANNUELLE

Dès l'apparition des premiers rayons de soleil printanier, vous pouvez démarrer votre potager :

- Pour pouvoir semer, il est important que le terrain ne contienne plus de mauvaises herbes, présente une bonne structure et soit fertilisé en fonction des besoins des plantes qui y pousseront.
- Si vous avez disposé un couvre-sol en hiver (foin, paille, feuilles, carton, etc.), ôtez-le en mars. Vous pouvez composter le paillis que vous avez ramassé.
- Débarrassez le sol de toutes les mauvaises herbes. Vous pouvez le faire à la main, à la houe ou à la binette.



- Travaillez les parcelles sur lesquelles vous allez semer et ameublissez (rendre la terre légère, divisible) le sol. Attention de ne pas bêcher totalement le sol afin de ne pas briser toute sa structure, mais seulement l'aérer. Pour cette opération, utilisez une fourche à bêcher (illustration 2) ou une grelinette (illustration 3). Enfoncez la fourche à bêcher ou la grelinette verticalement dans le sol, soumettez-la à un mouvement vers l'avant puis vers l'arrière (avec une amplitude de 60 degrés maximum) et sortez la fourche du sol, avancez-la de 15 à 20 cm et recommencez l'opération. Veillez à ne plus marcher sur la terre qui a été travaillée. Ratissez ensuite finement la couche supérieure (très important lorsque les graines sont très petites). Veillez également à ce que le sol soit assez plat.



- Une fois la terre travaillée, dispersez une couche de compost de 1 cm sur la parcelle, que vous incorporez dans les 5 à 10 premiers cm. Cet apport de compost n'est pas nécessaire pour les carottes, les oignons, les pois et les haricots. Par contre, les choux, les courgettes et les poireaux nécessitent une couche de compost de 3 cm.

Si vous souhaitez voir tout cela en image, voici un petit film pour vous montrer comment faire: <http://www.youtube.com/watch?v=k0YOwLtoyl>

- Il est absolument indispensable que la terre reste nue pendant deux à trois semaines.
- En outre, le terrain doit être suffisamment sec et chaud avant de semer. Suivez cette règle pratique : après avoir marché sur le terrain, vérifiez que de la boue ne reste pas accrochée à vos chaussures.



Si c'est tout de même le cas, cela indique que le terrain est encore trop mouillé, qu'il n'est donc pas assez aéré et qu'il est trop froid pour permettre une bonne germination. Un terrain réchauffé favorise la germination.

- Étant donné que seul le soleil peut réchauffer le sol, assurez-vous que les rayons du soleil printanier atteignent bien votre terrain.

3. NOURRIR SA TERRE

Pour entretenir la fertilité du sol de manière écologique, mieux vaut utiliser des engrais organiques (matière végétale et animale sur et dans le sol, vivante ou morte) comme le compost. L'avantage des engrais organiques est que la matière administrée est transformée en partie en nutriments pour les plantes et en partie en humus. Ce dernier offrira une bonne structure du sol qui conserva les nutriments pour les libérer au fur et à mesure des besoins de la plante. De plus, le sol sera en mesure de garder un stock d'eau.

A l'opposé, les engrais artificiels agissent rapidement mais cessent aussi leur action très vite. Les surplus, comme les nitrates, disparaissent dans les couches les plus profondes du sol, où ils polluent les eaux souterraines. Aucun élément nutritif n'est stocké pour les besoins de la plante ce qui implique d'amender régulièrement le sol.

Beaucoup de particuliers font leur compost eux-mêmes.

Mais si vous n'avez pas l'opportunité ou l'envie de faire du compost, il est très facile de s'en procurer à Bruxelles. N'importe quelle pépinière en vend. Et si vous avez l'occasion de vous rendre au parc à conteneur sud de Bruxelles Propreté à Forest, optez pour le composte vert qui y est produit à partir des déchets de jardin que l'on vient collecter chez vous :

Parc à Conteneurs Sud
 Bruxelles-Propreté
 Bld de la Deuxième Armée Britannique, 674
 1190 Bruxelles

